NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201680 - Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201680

1.3 Appellation du site

Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

21/09/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029826986

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,72685°

Latitude : 44,6768°

2.2 Superficie totale

3637,4 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26168	LUS-LA-CROIX-HAUTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1,2 *(0,03 %)*		G	B	C	B	B
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		9,4 *(0,26 %)*		G	A	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		1,1 *(0,03 %)*		G	B	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		29,3 *(0,8 %)*		G	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		33,9 *(0,93 %)*		G	B	C	A	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		24 *(0,66 %)*		G	B	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		280 *(7,7 %)*		G	B	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		135 *(3,71 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		12,2 *(0,34 %)*		G	A	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		47,3 *(1,3 %)*		G	A	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		410 *(11,27 %)*		G	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		1,9 *(0,05 %)*		G	A	C	B	B
8110		0,5		G	A	C	B	B

Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)		*(0,01 %)*						
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		26,9 *(0,74 %)*		G	A	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		20,1 *(0,55 %)*		G	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		395 *(10,86 %)*		G	A	C	A	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	7	G	B	C	A	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	4,5 *(0,12 %)*		G	B	C	C	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		635 *(17,46 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		294 *(8,08 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	61,7 *(1,68 %)*		G	A	C	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	5,9 *(0,16 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	P	DD	D			
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	R	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	R	DD	D			

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	DD	D			
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	R	DD	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	R	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	R	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	DD	D			
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	C	B
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	R	DD	C	B	B	C
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
I		*Papilio machaon*				P						X
I		*Iphiclides podalirius*				P						X

I		*Parnassius apollo*			i	P	X		X		X	
I		*Parnassius mnemosyne*			i	P	X		X		X	
I		*Phengaris arion*			i	P	X				X	
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Vespertilio murinus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
M		*Eptesicus nilssonii*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
P		*Aquilegia alpina*			i	R	X					X
P		*Asperula taurina*			i	P						X
P		*Cystopteris montana*			i	R						X
P		*Laburnum alpinum*			i	R						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X

R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	15 %
N14 : Prairies ameliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	33 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N19 : Forêts mixtes	4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	26 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0 %

Autres caractéristiques du site

Ce site se trouve à l'extrémité est du département de la Drôme, dans les derniers contreforts des Préalpes, zone de transition entre Alpes du nord et du sud.

Vulnérabilité
: - Qualité de l'eau à retrouver.
- Fréquentation touristique à contrôler.
- Problème ponctuel d'espèces exotiques envahissantes (notamment Renouée au bord du Buëch).
- Projet d'autoroute à proximité immédiate du site.

4.2 Qualité et importance

Le site est sous influence à la fois du climat des Préalpes du nord, humides et des Préalpes du sud, sèches. Une grande variété des stations et des habitats en découle, qui se traduit par une flore diversifiée et remarquable : 908 espèces, dont 43 n'existent dans la Drôme qu'à Lus-la-Croix-haute.

Ce site comprend deux unités bien distinctes :
- le vallon de la Jarjatte délimité par des lignes de crêtes et orienté NE-SO, caractérisé par un relief montagnard (1060 à 2456 m d'altitude), couronné d'alpages et d'éboulis, les pentes étant forestières ; le fond du vallon, couvert de cultures et pâturages, est traversé par le Grand Buëch.
- les prairies et les milieux humides (980 à 1150 m d'altitude) entourant le bourg de Lus-la-Croix-Haute et les rives du Lunel, à l'est de la route RN75, consacrés à l'agriculture et comprenant une ripisylve caractéristique.

On y a recensé 22 habitats et 12 espèces d'intérêt communautaire, dont 4 espèces de chiroptères : Petit Murin, Grand Rhinolophe, Vespertilion à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers.
En plus de ces 4 espèces d'intérêt communautaire, ont été notées sur ce site 15 autres espèces de chauves-souris.

Des inventaires récents ont montré la richesse du site en papillons de différentes familles (Hesperidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae, Nymphalidae ou Zygaenidae).

Ce site jouxte deux sites Natura 2000 situés en région PACA (Provence # Alpes # Côte d'Azur) : le site FR9301511 « Dévoluy - Durbon - Charance # Champsaur » situé à l'est, et le site FR9301519 « Buëch » au sud.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G02.02	Station de ski		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	37 %
Domaine communal	51 %
Domaine de l'état	12 %

4.5 Documentation

Inventaire des chiroptères sur la zone Natura 2000 N°FR8201680- LPO- Mars 2008

Inventaire des lépidopt-res diurnes par grand type d'habitats et propositions de gestion dans les prairies humides du site Natura 2000 FR 8201680- Sardet et Braud- 2009

Caractérisation et actualisation de la cartographie des habitats prairiaux- CBNA- Octobre 2014

Inventaire piscicole site FR 8201680- SMIGIBA- 2014

Suivi de la population de l'Azuré de la sanguisorbe et recherche de la Laineuse du Prunellier sur le site N2000 FR 8201680- InsectA- 2014

Inventaire amphibien- LPO- 2016

Suivi de l'indicateur « Lépidoptères diurnes » sur le site Natura 2000 FR8201680- InsectA- 2020

Document d'objectifs 2021 du site Natura 2000 D8 « Landes, pelouses et forêts du Vallon de la Jarjatte et prairies humides de Lus la Croix Haute » - FR8201680 # Communauté des communes du Diois- Septembre 2021-
Tome 1 : 60pages
Tome 2 : Fiches actions 43 pages
Annexes : 113 pages

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	79 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	99 %
21	Forêt domaniale	10 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	VALLON DE LA JARJATTE	*	79%
38	La Combe obscure	+	1%
80	Vercors	*	99%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis par le Comité de pilotage local)

1 - Maintenir les zones ouvertes en empêchant le boisement autour de la tourbière et sur les pelouses par la fauche ou le pâturage extensif. Eventuellement ré-ouvrir certains milieux.
2 - Maintenir la forêt de ravin.
3 - Adapter les pratiques de gestion pour maintenir les zones humides du site en bon état de conservation.
4 - Lutter contre l'érosion du Buëch et ses affluents.
5 - Pérenniser le rôle stabilisateur des ripisylves et mettre en #uvre une gestion adaptée.
6 - Améliorer la qualité des eaux localement, veiller à la conserver ailleurs.
7 - Mettre en cohérence la politique de développement touristique de la commune avec la richesse naturaliste du site (ex : modification du tracé de certains sentiers).
8 - Informer les populations locales et le grand public.
9 - Suivre l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces, et réaliser des inventaires complémentaires (amphibiens, poissons, chiroptères, crustacés...).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Existant : Arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Combe Obscure (10 ha).

A envisager : Mesures contractuelles (agri environnementales, contrats, charte).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : communauté des communes du Diois

Adresse : 42 rue Camille Buffardel 26150 DIE

Courriel : contact@paysdiois.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201680
Lien : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201680-landes-pelouses-forets-et-prairies-a21186.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs pour la période 2003 # 2008 approuvé dès le 17 septembre 2003 a été officiellement validé par le Comité de pilotage local le 17 octobre 2006.
Il a été complété par une charte Natura 2000 fin 2012.

Le Document d'objectif a été actualisé et approuvé en COPIL le 21 septembre 2021.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION

Les principaux objectifs de gestion sont les suivants :

OUV1_ Maintenir la richesse végétale et animale des milieux ouverts et arbustifs en adaptant ou maintenant les pratiques agricoles
OUV2_ Rouvrir ou entretenir les surfaces de milieux ouverts ou arbustifs
FOR1_ Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire pour assurer leur pérennité, leur bon état de conservation et leur fonction écologique
FOR2_Favoriser la maturation des peuplements
HUM1_Maintenir ou restaurer les milieux humides et aquatiques
HUM2_Préserver la trame bleue
HUM3_Limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes
ROC_ Limiter l'impact humain sur les milieux rocheux
POP1_Permettre la réimplantation d'espèces d'intérêt communautaire ayant disparu sur le site
SUI_Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
COMM_Favoriser la diffusion de la connaissance et la sensibilisation
EIN_Concilier le développement d'activités ou de projets avec le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
ANIM_Mettre en #uvre le Document d'Objectifs

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Existants :
- Arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Combe Obscure (10 ha).
- Mesures agri-environnementales en cours : estives et prairies humides.
- Contrat Natura 2000 arbres sénescents disséminés et îlot de sénescence

A envisager :
- Mesures contractuelles : mesures agri-environnementales à étendre sur d'autres secteurs, contrats, chartes.